

Étude : Obtention de la citoyenneté et présence active des immigrants au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 16 mai 2025

Ces dernières années, l'émigration du Canada des immigrants après leur admission au pays a soulevé des préoccupations. Une question clé est de savoir si l'émigration augmente après que les immigrants acquièrent la citoyenneté canadienne. Si un nombre important de nouveaux citoyens quittent le Canada, cela pourrait indiquer des problèmes en ce qui concerne l'intégration sociale, les motifs pour lesquels ils obtiennent la citoyenneté canadienne ou le manque de possibilités économiques.

Cette question est examinée dans une nouvelle étude, publiée aujourd'hui, intitulée « [Obtention de la citoyenneté et présence active des immigrants au Canada](#) ».

La présence active désigne la mesure dans laquelle les immigrants admis au Canada participent activement à la société canadienne, comme l'indiquent des activités comme la production de déclarations de revenus et la participation au marché du travail. En utilisant la production de déclarations de revenus comme mesure de la présence active au cours d'une année civile, l'étude a montré que les immigrants admis au Canada de 2003 à 2012 ayant acquis la citoyenneté canadienne étaient plus susceptibles d'avoir une présence active 10 ans après leur admission que ceux n'ayant pas acquis la citoyenneté.

Parmi les immigrants admis au Canada pendant la période allant de 2008 à 2012 et âgés de 25 à 54 ans à leur admission, 93 % de ceux qui sont devenus citoyens avaient une présence active 10 ans après leur admission. En revanche, c'était le cas de 67 % de leurs homologues non citoyens. Ces taux de présence active étaient plus élevés pour les deux groupes par rapport à ceux des immigrants admis au cours de la période allant de 2003 à 2007 (91 % des citoyens et 58 % des non-citoyens). Cela porte à croire que la présence active a augmenté chez les cohortes d'immigrants plus récentes, et ce, peu importe leur statut de citoyen.

Parmi les immigrants naturalisés admis au pays de 2003 à 2012, la présence active 10 ans après l'immigration affichait peu de variation selon les niveaux de scolarité, les profils de langue officielle, l'âge à l'immigration et les catégories d'immigration. Toutefois, les immigrants naturalisés provenant de pays développés avaient tendance à avoir des taux de présence active inférieurs à ceux des immigrants naturalisés provenant de pays en développement. Par exemple, 10 ans après l'immigration, 87 % des immigrants des États-Unis sont restés actifs au Canada, par rapport à 97 % des immigrants des Philippines.

Parmi les immigrants non naturalisés admis au Canada de 2003 à 2012, la présence active 10 ans après l'immigration variait considérablement selon les facteurs liés au capital humain. Des niveaux de scolarité élevés allaient de pair avec une présence active plus faible : un écart de 16 points de pourcentage a été observé entre les titulaires d'un diplôme d'études supérieures et les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur. Les immigrants qui parlaient français ou anglais au moment de l'immigration avaient un taux de présence active de 9 à 16 points de pourcentage inférieur à celui des immigrants qui ne parlaient aucune de ces langues. Les immigrants de la catégorie économique avaient également une présence active plus faible que celle des réfugiés : les écarts allaient de 9 à 19 points de pourcentage.

Il y avait une légère baisse de la présence active immédiatement après l'acquisition de la citoyenneté.

Le taux de présence active des immigrants admis de 2003 à 2012 a diminué pour passer de 97 % au cours de l'année précédant la naturalisation à 95 % au cours de l'année suivant la naturalisation, ce qui représente une baisse de 2 points de pourcentage. Cela indique qu'environ 2 % des immigrants naturalisés ont cessé de maintenir une présence active au Canada au cours de cette période de deux ans. Cependant, ce recul de la présence active a été moins important que la baisse annuelle d'environ 3 points de pourcentage constatée chez les immigrants n'ayant pas acquis la citoyenneté.

Dans l'ensemble, pour la majorité des immigrants admis au pays de 2003 à 2012, l'obtention de la citoyenneté canadienne a eu peu d'incidence sur leur présence active au Canada. Les résultats indiquent que les immigrants qui choisissent de devenir citoyens canadiens sont fermement déterminés à rester au Canada.



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

L'étude intitulée « [Obtention de la citoyenneté et présence active des immigrants au Canada](#) », qui fait partie de la série *Direction des études analytiques : documents de recherche* ([11F0019M](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).